



DIRECTION GÉNÉRALE DU TRÉSOR
ET DE LA COMPTABILITÉ PUBLIQUE

Abidjan, le 28 JAN 2025

Tél. : 27 20 30 90 20/22
Fax : 20 21 35 87
E-mail : dgtcp@tresor.gouv.ci
Adresse : BP V 98 ABIDJAN

Le Directeur Général

N° 1-0587 /MFB/DGTCP/DRH/SDGAP/KKAM/KI

Destinataires : Messieurs et Mesdames :

- l'Inspecteur Auditeur Général du Trésor ;
- le Coordonnateur de l'Observatoire, de l'Éthique et de la Déontologie du Trésor Public ;
- les Directeurs Centraux ;
- les Comptables Généraux ;
- les Trésoriers Généraux ;
- les Payeurs de District et de Région ;
- les Responsables des Structures Sociales.

V/Réf. :

Objet : Constitution des dossiers du personnel.

Nombre de pièces jointes : 00

Dans le cadre de la constitution des dossiers du personnel du Trésor Public, la Direction Générale vous a invité, à travers diverses correspondances, à faire tenir dans vos services respectifs, les dossiers physiques des agents et à transmettre les versions numérisées desdits dossiers à la Direction des Ressources Humaines (DRH).

Cette opération vise, entre autre, à favoriser un bon suivi de la carrière des agents par la DRH et à faciliter les travaux de la Cellule de Proposition des Nominations et des Distinctions (CPND). Cependant, à ce jour, la plupart des dossiers reçus par la DRH demeurent incomplets, rendant ainsi difficile l'accomplissement de ses missions et celles de la CPND.

Aussi, je vous exhorte, une fois de plus, à faire prendre les dispositions utiles pour la constitution des dossiers de votre personnel et la transmission des versions numériques à la DRH, à l'adresse drh@tresor.gouv.ci, sous dix (10) jours à compter de la date de signature de la présente.

J'attache du prix à la mise en œuvre de cette instruction.



Beugre Koffiamos
Pour le Directeur Général du Trésor
et de la comptabilité Publique
et par Délégation
Le Directeur Général Adjoint
BEUGRE KOFFIAMOS

